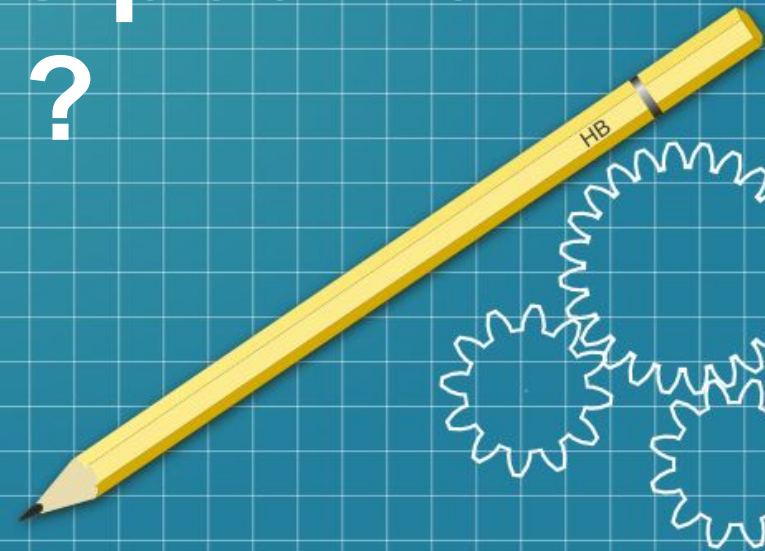


Identités, Territoires, Acteurs : défis et opportunités pour la coopération ?



Dans quelle mesure l'approfondissement de la décentralisation en France aboutit à une coopération transfrontalière impulsée par les collectivités territoriales, dans le cadre de l'UE ?

- I- L'autonomie des collectivités locales "à la française"
- II- Le rôle accru des collectivités locales dans la coopération transfrontalière
- III- La recherche de l'équilibre entre identité territoriale et coopération : comme nouveau défi





I- L'autonomie "à la française" des collectivités locales

- A) La création progressive des collectivités territoriales
- B) Le changement de paradigme dans la décentralisation, par les lois Defferre
- C) La décentralisation française par rapport à celle des états européens régionalisés
- D) La décentralisation plus poussé par le projet de Loi 3DS

La création progressive des collectivités territoriales

Titre 12 de la Constitution du 4 octobre 1958

article 72 “les collectivités territoriales sont les communes, les départements, les régions, les collectivités à statut particulier et les collectivités d’outre-mer régies par l’article 74”

- **commune** créée en 1789
la plus proche des citoyens
36 000 communes mais phénomène de l’intercommunalité
- **département** créé en 1790
101 départements
dont leur rôle au niveau social est indispensable
- **région** créée en 1956 devenue collectivité territoriale en 1982
13 régions depuis la loi NOTRe 2015
- depuis la révision constitutionnelle de 2003 :
 - les **collectivités à statut particulier** à caractère hybride
 - les **collectivités d’outre-mer** avec des intérêts propres et des besoins spécifiques

Le changement de paradigme par les lois

Defferre de 1982

- **Acte I en 1982** par une profonde politique de décentralisation sans précédent depuis le XIXème siècle :
 - contrôle a posteriori par l'Etat auprès des collectivités
 - l'Etat central transfère des "blocs" de compétences suivant les différentes catégories de collectivités
- **Acte II par la révision constitutionnelle de 2003** :
 - article 1 de la Constitution "l'organisation de la République française est décentralisée"
 - article 72 est modifié en profondeur
 - nouveaux transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités
- **Acte III par une série de réformes en 2013** :
 - réduire le "mille-feuilles" territorial
 - développement de l'intercommunalité
 - => meilleure gestion des compétences et nécessité de faire des économies dans un contexte de crise

Les droits et les principes constitutionnels accordés aux collectivités territoriales françaises

- **Article 72 de la Constitution :**

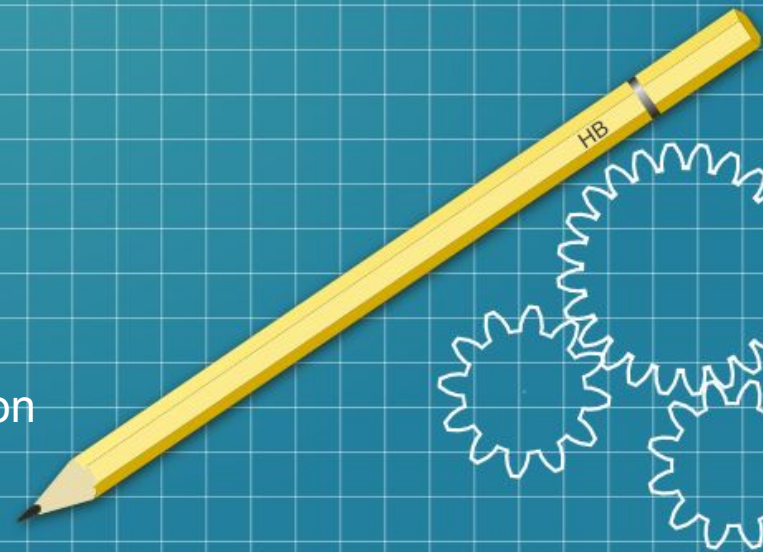
- alinéa 2 => principe de subsidiarité
- alinéa 3 => principe de libre administration
- alinéa 4 => droit à l'expérimentation
- alinéa 5 => toute tutelle d'une collectivité sur une autre est prohibée mais une collectivité "chef de file" est admise

- **Article 72-1 de la Constitution :**

- alinéa 1 => droit de pétition
- alinéa 2 => référendum local
- alinéa 3 => consultation locale des électeurs

- **Article 72-2 de la Constitution :**

- alinéa 1 => ressources propres des collectivités
- alinéa 3 => principe de compensation et de péréquation



La décentralisation française par rapport à celle des états européens régionalisés



Exemple emblématique de l'Espagne :

- Forme d'Etat intermédiaire entre Etat fédéral et Etat unitaire
- Une seule Constitution espagnole s'applique sur l'ensemble du territoire national, comme en France
- Cependant l'Espagne, qui est divisée en 17 "communautés autonomes", accorde une large autonomie à la fois politique et institutionnelle à ses régions
=> preuve d'une décentralisation bien plus poussée qu'en France qui n'admet pas de compétences législatives propres à ses collectivités

La décentralisation plus poussée par le projet de Loi 3DS

Suite à la crise sociale majeure des gilets jaunes, un Grand débat national a abouti à un projet de loi devant approfondir la décentralisation française :

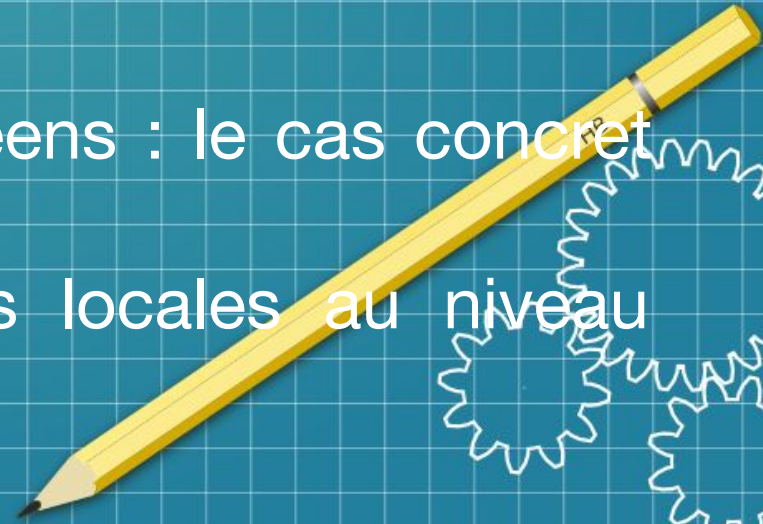
- Différenciation territoriale, tout en respectant le principe d'égalité entre les territoires
- Décentralisation
- Déconcentration
- Simplification de l'action publique locale



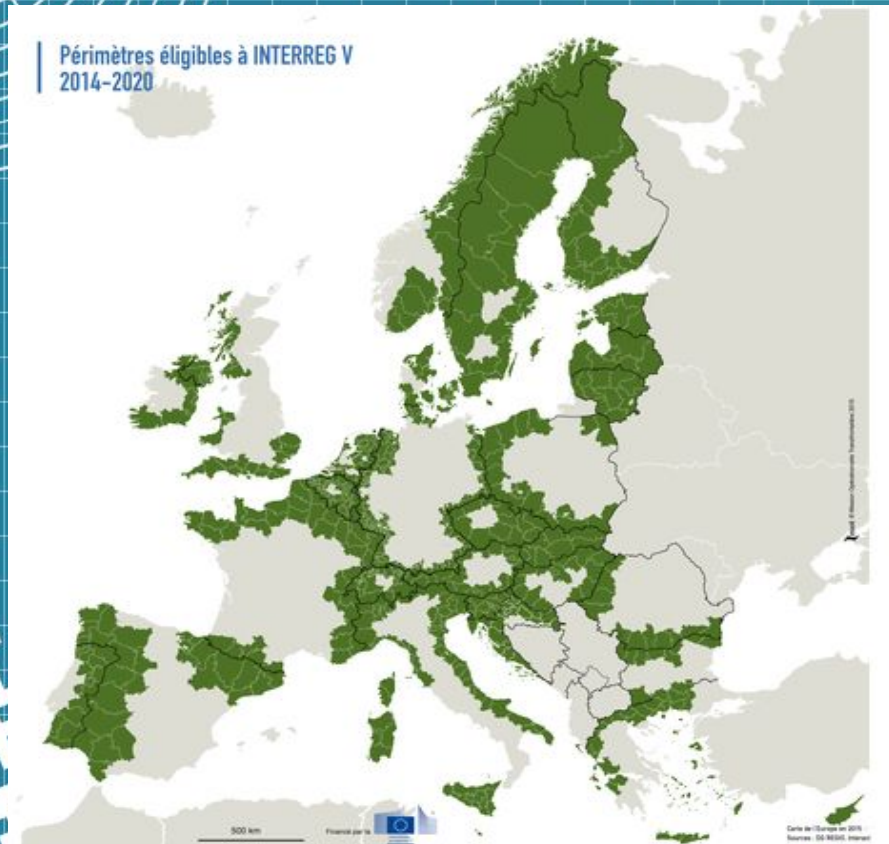


II-Le rôle accru des collectivités locales dans la coopération transfrontalière



- A) La coopération territoriale organisée à l'échelon européen
 - B) La coopération entre voisins européens : le cas concret de la France
 - C) L'action extérieure des collectivités locales au niveau mondial
- 
- 
- 

A) La coopération territoriale organisée à l'échelon européen



- ❖ **La coopération interrégionale dans l'Union européenne**
 - 60 programmes transfrontaliers
 - Répartis sur 38 frontières internes
 - 196 millions d'habitants (1/3 de la pop. européenne)
 - Financement de 6,6 milliards d'Euros.
- ❖ **11 objectifs interrégionaux**



La coopération interrégionale dans la vie quotidienne des citoyens

• L'emploi :

- Réseau EURES-T :
 - libre circulation des travailleurs,
 - informations conditions de vie / travail
 - diffusion d'offres et de demandes d'emplois transfrontaliers

• La santé :

- Hôpitaux transfrontaliers :
 - Hôpital de Cerdagne : géré conjointement par la Catalogne et la France

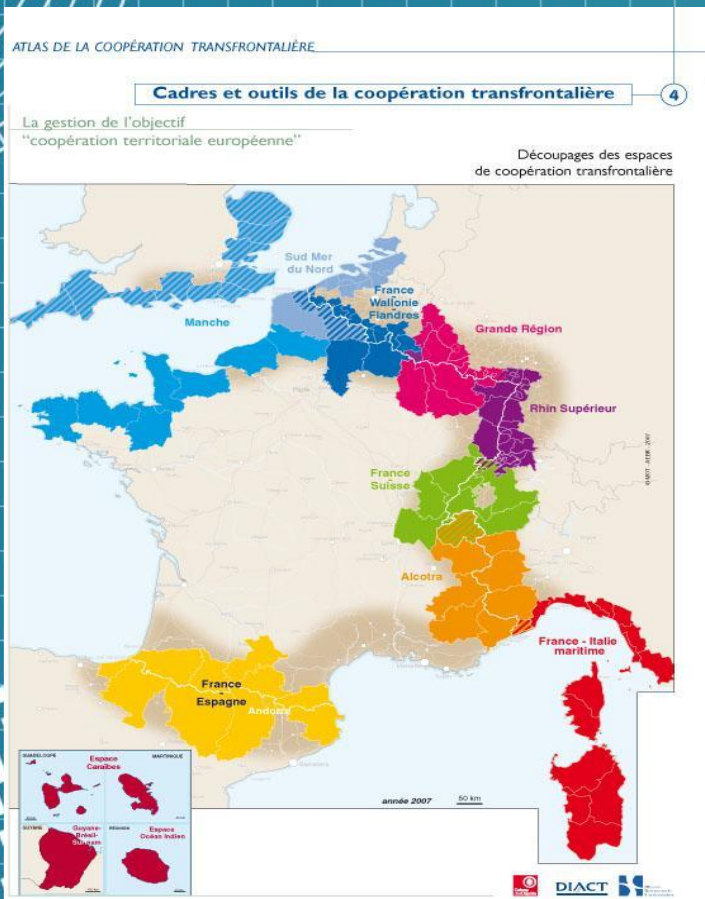
• Les transports :

- Développement de lignes de transports pour désengorger les voies de communication transfrontalière
- Exemples
 - projet CEVA
 - projet Interalpes

• Les services publics :

- "Maison de la petite enfance transfrontalière" franco-allemande
- Crèche collective sur le territoire de l'Eurodistrict Regio Pamina

B) La coopération transfrontalière entre voisins européens : le cas concret de la France



- ❖ **La France est très impliquée dans la coopération transfrontalière :**
 - Programmes de coopération : 23
 - Budget : 3,8 milliards d'Euros
 - Pays frontaliers : 10

La coopération transfrontalière Franco-Italienne



Le Programme ALCOTRA :

Composition :

- France : 5 départements
- Italie : 1 région autonome et 3 provinces

Autorité de gestion :

- Région Auvergne-Rhône-Alpes

Thématiques :

- Innovation appliquée
- Environnement mieux maîtrisé
- Attractivité du territoire
- Inclusion sociale
- Citoyenneté européenne

Le programme Italie-France maritime :

Composition :

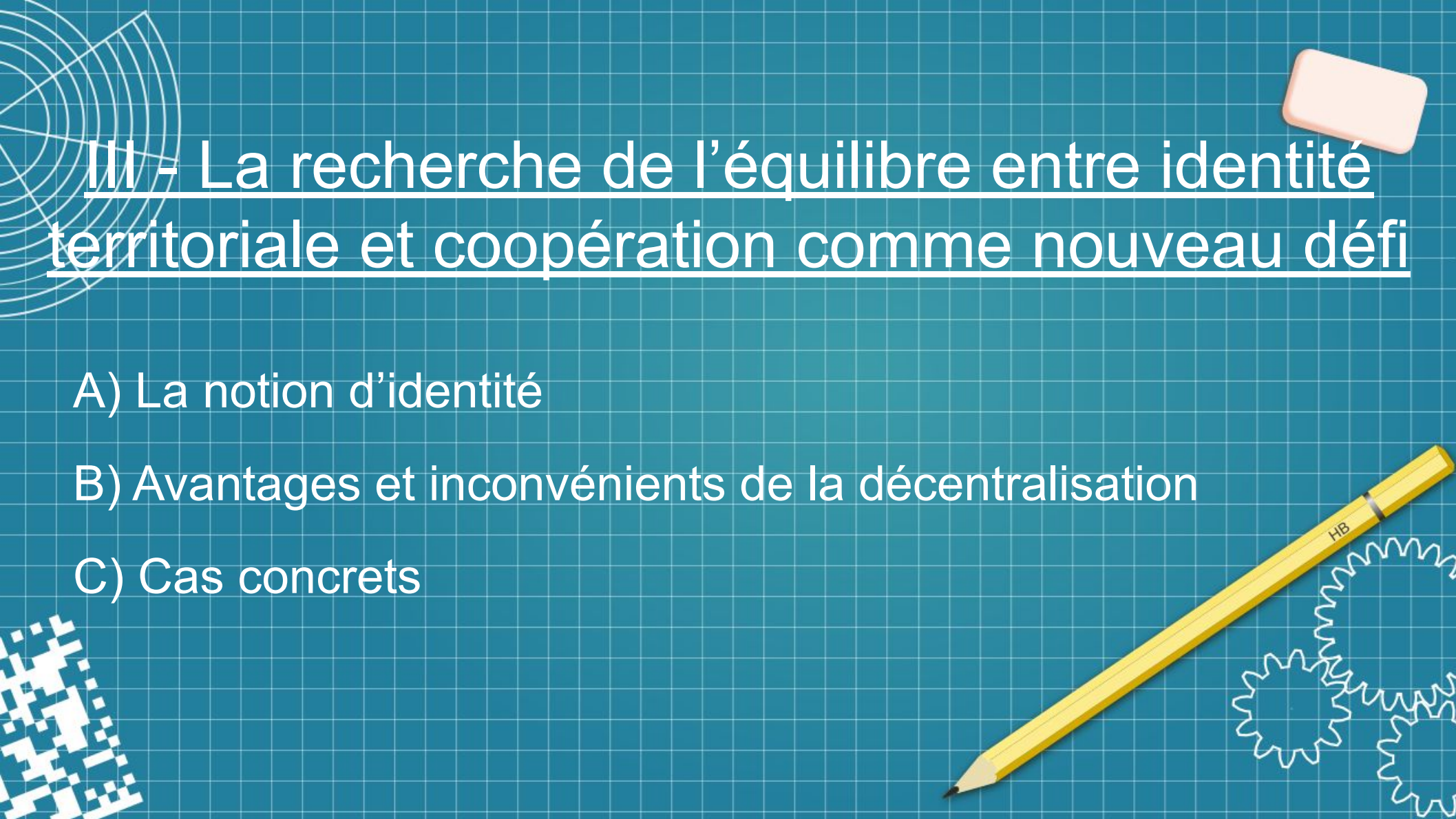
- France : Alpes-Maritimes, Corse, Var
- Italie : Ligurie, Sardaigne et les 5 provinces de la côte de la Toscane

Thématiques :

- Croissance et emploi
- Environnement
- Patrimoine et bien commun
- Réduction des distances

Actualité :

- ❖ **Traité du Quirinal du 26 novembre 2021 :**
 - **volonté de renforcer la coopération transfrontalière des 2 États**
- 



III - La recherche de l'équilibre entre identité territoriale et coopération comme nouveau défi

A) La notion d'identité

B) Avantages et inconvénients de la décentralisation

C) Cas concrets

La notion d'identité

- **Notion protéiforme :** culturelle, historique, politique, artistique
- **Notion évolutive :** identité en tant qu'élément politique utilisé par les élus
- **3 éléments constitutifs de l'identité**
 - Élément cognitif : connaissance des limites de la région
 - Élément affectif : sentiment d'une identité commune
 - Élément instrumental : mobilisation pour une action collective

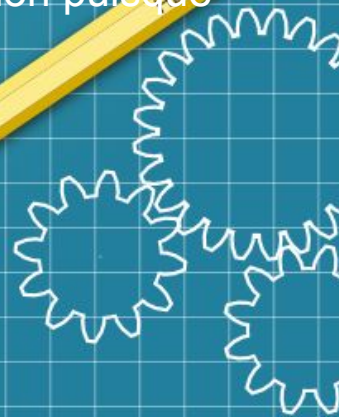
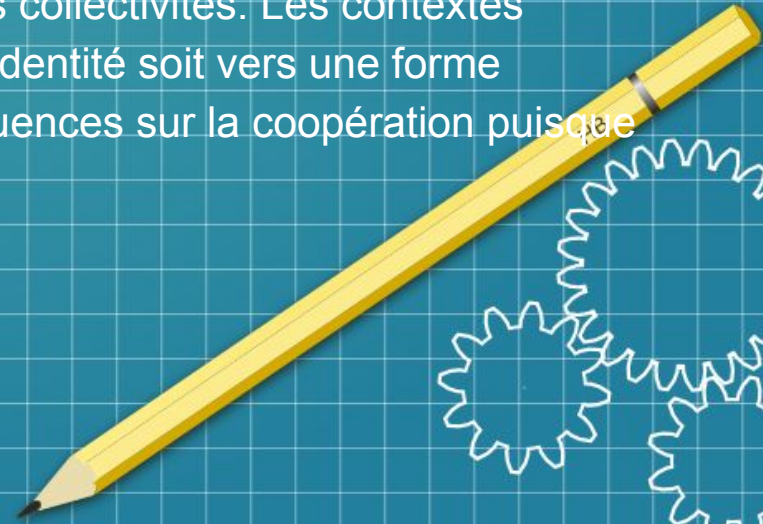


Identité, coopération et décentralisation : réunion ou confrontation



Questions directrices de la réflexion : l'identité divise-t-elle les territoires ? Est-elle un frein à la coopération ? La forme décentralisée est-elle adaptée à la coopération ?

En France, cette série de questions dirige le débat autour de la réforme de l'Etat d'autant plus dans ce contexte de préparation aux élections présidentielles. L'organisation d'un territoire suppose la recherche d'un équilibre entre les spécificités propres de chaque région et la coopération qui peut s'opérer aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur entre les différentes collectivités. Les contextes politiques laissent apparaître des tendances marquées soit vers l'identité soit vers une forme d'uniformisation. Le mode d'organisation de l'Etat a des conséquences sur la coopération puisque les collectivités sont plus ou moins autonomes.



Les avantages pour la coopération de la décentralisation

- Une meilleure réponse aux besoins locaux
- Libertés politiques des élus locaux
- Pragmatisme de la coopération entre les régions transfrontalières
- Conservation du particularisme local



Les inconvénients de la décentralisation

- Différences de moyens matériels et financiers entre les collectivités
- Le problème du «millefeuille administratif» en France
- La revendication d'une autonomie plus poussée pour coopérer

Les cas concrets liés à des crises identitaires

La Nouvelle-Calédonie

L'appartenance identitaire d'un territoire peut être très poussée. Cela a mené à l'article 77 de la Constitution prévoyant un statut particulier. 3 référendums pour l'indépendance ont été prévus (le « NON » l'a emporté), le dernier se tenant le 12 décembre 2021. La souveraineté est partagée. C'est l'exemple d'un équilibre entre coopération et identité marquée puisque la France métropolitaine était quelque peu éloignée des réalités locales.

Crise actuelle des DROM français

Aujourd'hui, la crise sanitaire s'accompagne d'une crise identitaire liée au sentiment d'abandon des collectivités d'Outre-Mer notamment en Martinique et en Guadeloupe dénonçant le système français face à la gestion du virus.